## LISTE DES DÉCISIONS DU BUREAU PERMANENT DU

#### **MARDI 13 OCTOBRE 2020**

Présent: Armand Hermans, president du CPAS

Rudi Seghers, Directeur général adjoint

Annie Vanderhaegen, Bernard Carpriau, Carol Delers, bureau permanent

Iris Van Laethem, resonsable service social Audrey Monsieur, directeur général

Absent:

Excusé:

## LE PRESIDENT OUVRE LA SEANCE A 13H

EN APPLICATION DES ARTICLES 285 ET 330 DU DECRET DU 22 DECEMBRE 2017 RELATIF AUX ADMINISTRATIONS LOCALES.

#### A. CENTRE DE SERVICES LOCAL ET SERVICES A DOMICILE

 Centre de services local et services à domicile – Adaptation des tarifs de la Centrale des Moins Mobiles pour 2021

Le Bureau permanent approuve l'adaptation des tarifs de la Centrale des Moins Mobiles.

#### **B. SERVICE SOCIAL**

2. Service social – Dates des assemblées du Bureau permanent en 2021

Le Bureau permanent arrête le calendrier des assemblées pour 2021.

3. Service social – Livraison minimale de gaz naturel par le biais du compteur à budget – Période du 01/11/2020 au 31/03/2021

Le Bureau permanent prend connaissance de l'aide allouée dans le cadre de la livraison minimale de gaz naturel pour la période du 01/11/2020 au 31/03/2021.

4. Service social – Notification – Equipe mobile de vaccination

Le Bureau permanent prend connaissance que l'initiative « Equipe mobile de vaccination » de Zorg en Gezondheid (l'agence flamande de la santé) prévoit à Wemmel une journée de vaccination le 7 janvier 2021. L'objectif de cette équipe de vaccination est de garantir aux groupes cibles les plus vulnérables l'accès aux soins de santé.

5. Service social – Notification – Groupe Facebook fermé à l'intention des clients du service social

Le Bureau permanent prend connaissance de l'avis rendu par le délégué à la protection des données (DPO) dans le cadre de la création d'un groupe Facebook fermé à l'intention des clients du service social et revoit sa décision précédente concernant la création d'un groupe Facebook fermé : le groupe Facebook fermé ne sera pas créé.

6. Service social – Contrat de prêt pour les ordinateurs portables et tablettes

Le Bureau permanent approuve le contrat de prêt pour les ordinateurs portables et tablettes.

7. Service social – Point de contact pour la discrimination en matière de logement en collaboration avec Woonwinkel Noord 3Wplus

Le Bureau permanent prend connaissance de la création d'un point de contact pour la discrimination en matière de logement au sein du service social, et plus précisément du service logement / de l'Agence immobilière sociale.

8. Service social – Aperçu des mesures de soutien des instances supérieures en faveur des CPAS

Le Bureau permanent prend connaissance des mesures de soutien susmentionnées.

# C. SERVICE FINANCIER

9. Service financier – Suppression des jetons pour les boissons et adaptation des modalités de paiement au sein de la Résidence

# D. POLITIQUE ET ORGANISATION

10. Politique et Organisation – Note de conventions de l'équipe de gestion (MAT) – Organes de gestion

Le Bureau permanent décide d'ajourner à une prochaine séance la discussion concernant la note de conventions.

#### E. PERSONNEL

- 11. Personnel Demande de stage pour le service social
- 12. Personnel Désignation d'un fonctionnaire technique Service de nettoyage externe (E1-E3) dans le cadre d'un contrat de remplacement

- 13. Personnel Note de service 2021
- 14. Personnel Désignation de la commission de sélection dans le cadre du recrutement d'un homme à tout faire/chauffeur pour le CPAS
- 15. Centre de services local et services à domicile Notification des demandes, cessations et demandes d'exceptions
- 16. Résidence Attribution de logements au sein de la Résidence Arrêt de la liste d'attente et de l'attribution des logements
- 17. Service social Autre assistance
- 18. Service social Droit à l'intégration sociale
- 19. Service social Salaire vital équivalent
- 20. Service social Initiative d'accueil local
- 21. Service social Illégaux soins médicaux urgents
- 22. Service social Emploi article 60§7
- 23. Service social Logement logement d'urgence et de transition
- 24. Service social Bureau de location sociale
- 25. Service social Rap à Stapkantoor

Au nom du CPAS

Le directeur Générale Audrey Monsieur Le président - CPAS Armand Hermans

Cette liste de décisions a été publiée sur le site Internet de l'administration municipale le xx / xx / xxxx.

Le public peut consulter ces décisions au CPAS, avenue du Limburg Stirum 116 - 1780 Wemmel, pendant les heures d'ouverture.

Une réclamation peut être déposée contre une décision du CPAS auprès de l'autorité de contrôle dans un délai de 30 jours suivant le jour de la publication sur le site. Pour plus d'informations concernant les réclamations contre les décisions du CPAS, nous vous renvoyons au guide des réclamations pour le contrôle administratif général de l'agence pour l'administration intérieure. Vous pouvez le consulter via le lien: : <a href="https://lokaalbestuur.vlaanderen.be/klachtenwegwijzer">https://lokaalbestuur.vlaanderen.be/klachtenwegwijzer</a>.